

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
NUMÉRO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	LIMITES (pièces, à moins d'indication contraire)	FACTEUR DE CONVERSION (verges carrées par unité, à moins d'indication contraire)	TRANS-FERT	REPORT/ UTILISATION ANTICIPÉE (dont pas plus de () % doivent être consacrés à l'utilisation anticipée)
5	<i>Chemises, pour messieurs et garçons, n'ayant pas de col tailleur, qui sont munies de cols proportionnés et sont décrites entièrement ou principalement d'après le poids du coton, les fibres chimiques, la laine ou les mélanges de ces fibres. Un col proportionné comprend une pièce tricotée qui sert à donner une forme au col. Pour une description complète des «chemises» voir la description de l'Article 3 ci-dessus.</i>	1979 : 958,000 1980 : 986,740 1981 : 1,016,342	2.10	5%	10% (5)

Note explicative:

(1) Les limites indiquées à la colonne (C) ne doivent être augmentées de plus de 11 pour cent au moyen d'un transfert, d'un report et d'une utilisation anticipée.